



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

INITIATION

Ref. : 8972342

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 910 € HT
Collectivité : 780 € HT

L'INDISPENSABLE DU DROIT DE L'URBANISME

Analyser l'essentiel des règles en un jour

La priorité donnée par le gouvernement à la construction ces dernières années, fait du droit de l'urbanisme un droit désormais incontournable, notamment suite à l'adoption de la loi Logement. Il reste cependant assez peu connu et confondu avec d'autres domaines qui lui sont proches comme celui de la construction ou de l'environnement. C'est pourquoi il est essentiel pour mener à bien vos projets urbains, d'intégrer les principaux enjeux opérationnels du droit de l'urbanisme et ses mutations.

OBJECTIFS

Expliciter l'objet et les enjeux de la règle d'urbanisme.
Déterminer quelle autorisation d'urbanisme obtenir pour quel projet.
Mettre en œuvre les bons réflexes pour sécuriser son opération.

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement
Toute personne impliquée dans un projet urbain désirant acquérir rapidement les bases juridiques des règles d'urbanisme

PRÉREQUIS

Être confronté aux projets d'urbanisme

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaître les règles essentielles applicables à un projet urbain

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

L'indispensable du droit de l'urbanisme

Identifier les règles d'urbanisme applicables et les mécanismes publics d'aménagement

Intégrer l'objet et la finalité du droit de l'urbanisme

- Situer les règles d'urbanisme par rapport aux autres législations
- Savoir articuler les principales normes d'urbanisme : les règles nationales (règlement national d'urbanisme, loi littoral, loi montagne, etc.) et les règles locales (SDRIF, SCOT, PLU, carte communale, etc.)

Étude de cas : détermination de la faisabilité d'un projet selon le PLU de la commune d'implantation

Identifier les mécanismes publics d'aménagement de l'espace

- Maîtriser le foncier : droit de préemption et d'expropriation
- Choisir la procédure et le mode de réalisation de l'opération d'aménagement : ZAC, restauration immobilière, concession d'aménagement, etc.

Exercice d'application : détermination du risque de préemption lors de la vente d'un terrain

Appréhender la fiscalité s'appliquant au droit de l'urbanisme



Organisme qualifié par l'ISQ-OPQF



Membre de la FFP

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032

- Différencier les équipements publics relevant de la collectivité des équipements propres relevant de l'opérateur
 - Identifier les contributions d'urbanisme, leur champ d'application et leur mode de recouvrement : taxe d'aménagement, projet urbain partenarial (PUP), etc.
- Étude de cas : détermination du montant de la taxe d'aménagement applicable à un projet

Pratiquer les actes individuels du droit de l'urbanisme

- Utiliser le certificat d'urbanisme : intérêt et modalités
- Identifier l'autorisation nécessaire au projet : déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, etc.
- Obtenir et délivrer l'autorisation d'urbanisme : préparation et dépôt du dossier, instruction de la demande, obtention de l'autorisation
- Exécuter et gérer l'autorisation d'urbanisme : délai de validité, modification, transfert, achèvement et contrôle de la conformité...

Exercice d'application : détermination des précautions à prendre en cas de retard ou d'évolution d'un projet

Analyser les grandes règles du contentieux de l'urbanisme

- Identifier les contentieux de l'urbanisme : administratif, civil et pénal
- Prévenir le contentieux de l'urbanisme : déclencher les délais de recours, les modes amiables de règlement des litiges, les écueils à éviter

Étude de cas : détermination du caractère définitif d'un permis de construire

INTERVENANTS

Thomas SIMON
Avocat à la Cour
MASSAGUER & SIMON AVOCATS

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.